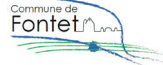


Réglement

Toute personne inscrite au dispositif objectif nage s'engage à respecter et suivre ce règlement :

- ▶ Le premier jour d'accueil, remettre à l'éducateur la fiche d'inscription dûment complétée
- ▶ Participer obligatoirement aux 10 séances proposées
- ▶ Respecter l'éducateur, le matériel et les locaux
- ▶ Informer l'éducateur en cas d'absence exceptionnelle et justifiée
- ▶ Pour les mineurs, être accompagné d'un adulte avant et après la séance ou disposer d'une autorisation parentale pour arriver et partir seul
- ▶ Indiquer les précautions sanitaires/médicales éventuelles
- ▶ Se munir du matériel nécessaire : maillot de bain, serviette, crème solaire, eau
- ▶ En cas d'aléas climatiques / météorologiques / sanitaires ou organisationnels, le dispositif peut-être annulé / modifié. Les bénéficiaires seront le cas échéant informés

Arès



Département de la Gironde - DirCom - Imprimerie du Département de la Gironde - imprim'vert® - avril 2026

Pour évoluer dans l'eau en toute sécurité

objectif nage

10
séances
gratuites

de juillet à août 2026

Enfants de 7 à 13 ans prioritaires.
Séances proposées par votre Département.

Sur les aires naturelles et bassins de baignade de Gironde :

Arès • Bègles • Blasimon • Carcans • Castillon-La-Bataille • Coutras
Fontet • Hostens • Hourtin • Lanton • Le Teich • Port-Sainte-Foy-
et Ponchapt • Saint-Vivien-de-Médoc • Villandraut • Saint Christoly de Blaye



Réservez en ligne dès le 28 mai :
gironde.fr/objectif-nage
ou au 06 12 59 79 45

Avec le soutien de
la Banque Populaire



Réservez en ligne dès le 28 mai :
gironde.fr/objectif-nage
ou au 06 12 59 79 45



Être à l'aise dans l'eau cet été... ...En toute sécurité !

Qui peut participer ?

Objectif nage s'adresse en priorité aux enfants non-nageurs de 7 à 13 ans.

Si votre enfant ne sait pas encore nager, qu'il n'est pas à l'aise dans l'eau ou en a peur, ce dispositif saura l'aider à apprivoiser l'eau de manière ludique en toute sécurité.

Il pourra ainsi acquérir une aisance aquatique et la confiance nécessaire pour aller vers l'apprentissage de la nage.

Ce programme s'adresse aussi aux 14-17 ans et aux adultes (sous conditions).

Comment ça se passe ?

Les enfants, par groupe de 6 maximum, sont encadrés par un éducateur sportif professionnel.

Ils bénéficient d'un suivi personnalisé en toute sécurité durant 10 séances d'1 heure du lundi au vendredi pendant 2 semaines consécutives.

La présence est obligatoire à tous les cours.

Où et quand ?

Pour participer, inscrivez-vous et rendez-vous sur les 15 aires naturelles et les bassins de baignade de Gironde participants au dispositif :

Être à l'aise dans l'eau est indispensable, surtout lorsque l'on vit en Gironde, avec ses 126 km de littoral et ses nombreux lacs.

C'est pourquoi depuis 2014, votre Département invite celles et ceux qui aimeraient découvrir le milieu aquatique à participer à « Objectif nage ». Ces séances vous permettront d'apprendre à vous familiariser avec l'eau et à vaincre votre appréhension, elles se déroulent sur différents plans d'eau en milieu naturel tout au long de l'été.

Inscription gratuite.
Le nombre de places est limité.

	Du 6/07 au 17/07	Du 20/07 au 31/07	Du 3/08 au 14/08	Du 17/08 au 28/08
Arès Plage de Saint-Brice				
Bègles Plage*				
Carcans Plage de Maubuisson Pôle*				
Castillon-La-Bataille Pelouse Plage*				
Coutras Lac des Nauves				
Domaine d'Hostens Lac de baignade*				
Domaine de Blasimon Lac de baignade*				
Fontet Lac de baignade*				
Hourtin Camping des Écureuils				
Lanton Bassin de baignade*				
Le Teich Baignade aménagée (Port de plaisance)*				
Port-Sainte-Foy Plage des Bardoulets				
Saint-Vivien-de-Médoc Piscine du Camping du Vieux Moulin à Vensac				
Villandraut Piscine intercommunale				
Saint-Christoly-de-Blaye Lac du Moulin Blanc				



* Sites de baignade accessibles aux personnes à mobilité réduite